

LA GAZETTE DE JOLLETTE
PARAIT TOUS LES
Lundi, Mercredi et
Vendredi.
ABONNEMENTS.
UN AN.
Canada \$3 00
Etats-Unis (en or) 3 50
(payable d'avance.)
Les frais de poste ne sont pas
empris dans les deux cas.

LA GAZETTE DE JOLLETTE

POLITIQUE, COMMERCIAL, AGRICOLE ET D'ANNONCES.

TARIF DES ANNONCES.

Première insertion, par
ligne... \$0.02
Chaque insertion sui-
vante par ligne... 0.02
Une remise libérale est accord-
ée pour les annonces à long
terme.
Toute correspondance, etc.
doit être munie d'une signature
responsable.

CARTES D'AFFAIRES.

AVOCATS.

- A. FONTAINE, Avocat, Rue Notre-
Dame, Jollette.
J. MARTEL, Avocat, Rue St. Pierre,
Jollette.
M. Martel se charge de toutes collections,
et s'est assuré des services d'un huissier
collecteur.
Jollette, 1er Avril 1874.
B. BABY, McCONVILLE & McCONVILLE,
Avocats, Coin des Rues St. Viateur,
et Ste. Marie, Jollette.
MM. Baby, McConville & McConville
suivent les Circuits de Montcalm, l'As-
sompion et Berthier.
Jollette, 1er Avril 1874.
E. THUESDELL, AVOCAT, rue Notre-
Dame, Jollette.
Ed. T. suivra les Circuits de Montcalm et
de l'Assompion.
NOTAIRES.
VEZINA & DESBRIEMES, Notaires pu-
blies, Bureau rue Mansuet, Jollette.
J. S. RIVEST, Notaire, Bureau de feu
Bag. Archambault, N. P., Rue
du Portage, l'Assompion.
J. B. CHEVIGNY, Notaire, Bureau chez
L. Desaulniers, Notaire, Jollette.
J. O. LEBLANC, Notaire, Jollette—Bu-
reau: Bâtiment du Bureau d'Enregis-
triment et Comis de Jollette.
AVRIL 1874.

HUISSIERS.

- A. B. DESAY, Huissier de la Cour Supé-
rieure et de la Cour d'Appel, et En-
censeur licencié, Jollette.
NARCISSE MARTEL, Huissier de la
Cour Supérieure, Jollette.
L. S. LIPPE, Huissier, St. Ambroise.
J. DESMARAIS, Huissier, Bureau
Rue de l'Amateur, Jollette.
B. PERRAULT, Huissier de la Cour
Supérieure, rue Marsau, Jollette.
R. BLOUIN, Huissier de la Cour Supé-
rieure, St. Ambroise.

LS. G. MARTIN

Architecte
15 Rue St. Lambert
MONTREAL.
10 Decembre 1873.

MACHINES A COUDRE
DE
LOCKMAN.

A vendre chez CHS. E. H. LEPROHON,
CERTIFICATS:
Kildere, 20 Avril 1873.

M. Chs. E. H. Leprohon,
Le moulin à coudre de Lockman que vous
m'avez vendu me donne grande satisfaction, et
je ne puis faire mieux que de le recommander
au public, et je le prie de beaucoup aux
Wanzers.
EMMA PERRAULT.
Jollette, 2 Mai 1873

SINGER Pour famille,
SINGER Pour Tailleur,
HOWE Pour Condoumer & relieur,
WHEELER & WILSON.
Le Poir WENZEL,
SINGER de New-York,
BECKWITH,
GUELPH,
VICTORIA.
Chs. B. H. LEPROHON,
Agent à Jollette.

M. Leprohon pourra vendre au prix de
Montreal, et même dix par cent meilleur
marché, argent comptant.—Les Machines à
coudre des manufactures ci-haut mentionné.

MACHINES A TRICOTTER DE
BRIFORD.

A vendre chez
CHS. B. H. LEPROHON.

UN SUR DIX ! Feuilleton.

Les Statistiques prouvent qu'une personne
sur chaque dixième de la popula-
tion, est victime d'un acci-
dent chaque année.

ASSUREZ-VOUS
CONTRE LES
ACCIDENTS

En prenant une
POLICE ANNUELLE
DANS LA
" CITOYENNE "

COMPAGNIE D'ASSURANCE
DU CANADA.

DÉPÔT AU GOUVERNEMENT..... \$53,000

SIR HUGH ALLAN, Président.
EDWARD STARK, Gérant.

La " CITOYENNE "

Est la seule Compagnie donnant des
PROFITS AUX ASSURES
CONTRE LES
ACCIDENTS.

BUREAU CENTRAL:
175 Rue St. Jacques,
MONTREAL.

Dr. M. S. BOULET, Agent.
JOLLETTE, P. Q.

MAGASIN DE CALIFORNIE

DANS
LA GRANDE BATISSE EN BRIQUE
(Porte voisine de chez M. ED GUIL-
BERT, marchand de chaussures en gros.)

Rue Notre - Dame
JOLLETTE.

J. B. Turcotte & Freres

FONT SAVOIR AU PUBLIC
en général qu'ils ont reçu un lot considéra-
ble de
MARCHANDISES NOUVELLES
POUR LE PRINTEMPS

CONSISTANT EN :
DRAP de toutes les qualités.—Une quantité
de TWEED des mieux assortis.—ÉTOFF-
PE A ROBE de toutes sortes.—Beau-
coup de SOIE NOIRE et en COULEUR.
POPLINE POUR ROBE, des plus belles
couleurs qu'on puisse trouver.—TOILE
COTON JAUNE et SHIRTING de pre-
mière qualité, à des prix extrêmement
bas.—Le meilleur choix d'INDIENNE
qu'il y ait à Jollette.

CORSETS FRANÇAIS et autres assortis.—
Beaucoup d'ALPACA; MERINO et CO-
BOURG NOIR et de toutes sortes de
couleurs.—Beaucoup de CHAUSURES
EN PRUNELLE et autres.

35 douzaines de Chapeaux Nouveaux
POUR HOMMES.
Aussi:—Un bon assortiment de
GROCERIES.

VINS, LIQUEURS.
Nous invitons les Communautés religie-
uses, les marchands de la campagne, en-
fin tous, avant d'acheter ailleurs, à venir
visiter notre assortiment qui est certain-
ment le plus considérable en marchandises
sèches qu'il y ait ici.
Jollette Avril 1874.

Dissolution de Société.

La Société qui a existé entre les soussi-
gnés sous le nom de " Racette & Co " a été
dissoute ce jour de consentement mutuel.
Les affaires de la dite société seront ré-
glées par J. Racette, Ker.

JOS. RACETTE,
MARCEL BOURGEOIS,
Ste. Julienne, 1er avril 1874.

AVIS.

Le soussigné continuera comme par
le passé, le commerce de marchandises sè-
ches, épicerie, provisions, etc., à son an-
cienne place d'affaires, à Ste. Julienne. Il
espère rencontrer dans le public le même
encouragement que par le passé.
M. Jos. Racette est agent pour la vente de
Machines à Coudre
dont il a un assortiment varié.
JOS. RACETTE.

LA
TOMBE DE FER.

IV
(Suite.)

Un certain jour—c'était le 20
mai de l'année 1806—j'avais er-
ré dans les bois depuis l'aube du
jour, et j'étais arrivé enfin dans
l'avenue du château. Après avoir
regardé longtemps les bâtiments,
derrière les bosquets de seringat,
je m'étais retourné; j'avais ap-
puyé ma tête contre un tronc d'ar-
bre, et je regardais la terre,
plongé dans de douloureuse ré-
flexions.

Je ne sais pas combien je restai
de temps ainsi; mais je fus ré-
veillé tout à coup par le son ar-
gentin d'une voix qui criait de
loin avec un accent de joie:
—Léon! Léon!

C'était la voix de Rose, la mê-
me voix qui me parlait toujours
dans mes rêves. Aussi, je ne
m'empressais pas de tourner la tête,
car je croyais à une nouvelle
illusion de mes sens.

Je fut saisi d'un tremblement
violent. Je vis Rose, Rose elle-
même, qui, entre un beau mons-
sieur et une belle dame, et suivie
d'une bonne, sortait du jardin du
château et entra dans l'avenue.

Elle tirait le monsieur par la
main pour courir vers moi; mais
le monsieur, qui était son père, la
retint jusqu'au moment où elle ne
fut qu'à quatre ou cinq pas de
moi; alors il ne put contenir plus
longtemps l'impétuosité de sa
fille.— Elle bondit en avant, et
saisit ma main tremblante; j'étais
blême, et je voyais déjà avec in-
quiétude sortir de ses lèvres la
question si redoutée.

En effet, ses premiers mots fu-
rent:
—Eh bien, Léon, savez-vous
parler?

Je laissai tomber ma tête sur
ma poitrine, et mes larmes silen-
cieuses lui apprirent que j'étais
muet comme auparavant.

—Pauvre Léon! dit l'excellent
enfant. Il ne faut pas pleu-
rer pour cela... Prenez courage;
l'année dernière, vous avez su
prononcer mon nom. Vous ap-
prendrez à parler petit à petit.

Dans l'intervalle, ses parents
s'étaient rapprochés de nous.
Son père mit sa main sur ma tête
et me força par un doux mouve-
ment, à lever les yeux vers lui. Il
dit avec un accent plein de bien-
veillance:
—C'est donc là le petit garçon
du sabotier qui t'a donné le petit
curé et le petit garde champêtre?
De beaux yeux, des cheveux su-
perbes; c'est un joli enfant.—Et
tu ne sais point parler du tout?
me demanda-t-il. Un garçon adroit
et le de comme toi serait muet et
resterait muet? Ce serait certain-
ment un grand malheur... Et
pourquoi pleures-tu, petit? Quel-
qu'un t'a-t-il fait du mal?

—Non, mon père, il pleure,
parce qu'il ne sait pas parler, dit
la petite demoiselle en soupirant.

—Eh bien, puisqu'il entend et
qu'il a pu prononcer ton nom, il
ne doit pas lui être impossible
d'apprendre à parler. Si l'on vou-
lait se donner un peu de peine....
Nais ces enfants de paysans, on
les laisse courir à l'abandon, et,
par eux-mêmes, ils n'apprécient
pas la valeur de la parole.

En entendant ces mots, je ne
pus me retenir davantage; l'accu-
sation qu'ils contenaient me blessa
cruellement. J'essayai, par
toutes sortes de gestes et de cris
marticulés, de démontrer au père
de Rose que la bonne volonté ne
m'avait pas manqué, et que, pen-
dant des mois, j'avais fait vraiment
tous mes efforts pour répéter en-
core une fois la nom de sa fille.

Il me regarda avec étonnement,
mais avec une bienveillance évi-
dente; mes yeux étincelaient;
mes mouvements étaient pleins
d'énergie, et j'expliquai, par des

signes intelligibles que je me lais-
serais volontiers couper le bras
gauche du don de la parole. Il
me prit les mains, comprima mes
gestes et m'obligea à me tenir
tranquille; puis je l'entendis qui
disait à la dame:
—Malheureux petit garçon,
n'est-ce pas? C'est un bel enfant
et bien intéressant! Et la femme
Wolvenear prétend qu'il a quel-
que chose de dérangé dans sa
cervelle? Non, non, elle se trom-
pe assurément. Cet enfant n'est
pas idiot du tout; au contraire, il
a l'esprit net et est eillé.

Le regard que mes yeux lancè-
rent au père de Rose rayonnait
sans doute d'une reconnaissance
bien sincère, car je remarquai
que le compatissant monsieur en
fut profondément touché.

Je me sentais tout à fait consolé
et plein d'un nouveau courage,
et je me disposais à exprimer ma
gratitude par de nouveaux signes;
mais Rose avait repris ma main
et me demanda si j'avais taillé
des statuettes pour elle.

Je comptai rapidement sur
mes doigts j'ouvris les bras tout
grands et je tournai ma tête vers
ses yeux, pour lui faire compren-
dre que j'en avais sculpté beau-
coup, tout un tas, et qu'elles
étaient à la maison enfermées
dans une armoire.

Rose, en proie à une vive en-
riosity, pria instamment ses pa-
rents de se hâter, pour qu'elle
pût voir plus tôt les petites figu-
res.

Ses parents cédèrent à son dé-
sir; quelques instants après, M.
Pavelyn entra avec sa famille
dans notre demeure.

Sans faire attention aux saluts
et aux cérémonies de mes parents
je m'élançai vers la commode; je
tirai le tiroir qui renfermait mon
travail de six mois, et je me mis
à étaler toutes mes figures sur
notre grande table.

Je les arrangeai les unes à la
suite des autres, processionnelle-
ment, comme une caravane d'hom-
me et de bêtes en voyage. Il y
en avait tant, que le cortège finit
par couvrir toute la table, et qu'il
ne resta plus de place pour mes
petites maisons et mes églises.

Un étonnement croissant se li-
sait dans les yeux de la petite de-
moiselle, et lorsqu'elle put en
brasser d'un seul coup d'œil toute
cette richesse et que je lui fis si-
gner que tout cela lui appartenait,
elle se mit à battre des mains et
à sauter de joie. Cette joie me ren-
dit extrêmement heureux et me
fit croire que j'avais fait des cho-
ses réellement admirables, puis-
que j'avais atteint si complète-
ment le but de mes efforts.

J'expliquai longuement à Rose,
par toute sorte de mines et de ges-
tes, ce que représentait chacune
de mes petites figures. Je pou-
sais les vaches sur la table, je fai-
sais galoper les chevaux, je rem-
plissais l'office du berger rassem-
blant ses moutons et les ramenant
à l'étable, je plaçais les oiseaux
les uns après les autres sur le faî-
t des maisons et le clocher des
églises, comme s'ils fussent
perchés de leur propre vol.

Rose, ouvrant ses grands yeux
bleus, regardait sans rien dire les
petites scènes que je jouais devant
elle; mais elle semblait ravie
d'une joie enfantine. Un senti-
ment de bonheur infini inondait
mon cœur: Mes parents étaient
en conversation avec M. et mada-
me Pavelyn, et mes frères et
sœurs écoutaient ce qui se disait.

Rose et moi nous n'étions occupés
que de nous; elle ne prêtait at-
tention qu'à mes figurines et à
mes jeux.

La sœur perlaient sur mon front
à cause des efforts que je faisais
pour lui faire comprendre claire-
ment par signes ce que je voulais
exprimer. Je venais de lui mon-
trer un chasseur qui abat un liè-
vre et le chien qui va chercher le
gibier touché. Puis je simulai
un combat entre deux soldats en
leur faisant pousser leurs grands
sabres l'un contre l'autre. Je
jouai sans doute cette scène d'une
manière très-vive et très-com-
prensible, car Rose paraisait émue
et effrayée; mais quand l'un de

mes soldats fut renversé par son
ennemi, et que, dans sa chute, il
fit tomber toute une rangée de
vaches, de chevaux, et même
d'arbres et de maisons, nous nous
sâmes tous deux un long éclat de
rire, et Rose dansa de plaisir;
pour augmenter encore sa joie, je
me mis à courir et à sauter au
tour de la table en poussant des
cris sauvages.

Le bruit que nous faisons in-
terrompit la conversation des pa-
rents de Rose avec mon père. Ils
nous regardèrent un instant avec
satisfaction et parurent charmés
de voir que leur fille s'amusaît si
franchement et rougissait de plai-
sir.

Le monsieur s'approcha de la
table, prit ça et là quelques-unes
des plus singulières ou peut-être
des meilleures petites figures, les
examina avec bienveillance et ho-
cha la tête d'un air content; puis
il me frappa sur l'épaule en di-
sant:
—As-tu fait tout cela seul? Bra-
vo, mon petit garçon! Ce n'est
certes pas très-beau; mais il y a
quelque chose, il y a un certain
esprit dans ces deux gendarmes
qui s'avancent là-bas avec leurs
longues jambes. Et que vas-tu
faire de toute cette légion d'hom-
mes et de bêtes?

Je montrai du doigt sa fille.
—Tout cela est pour moi, mon
père, s'écria Rose. Ah! comme je
vais pouvoir jouer! Léon m'appren-
dra comment ils doivent marcher
les uns derrière les autres, chacun
à son rang, comme ils sont-là
maintenant.

—Mais, Rose, objecta le père,
pourquoi dépouiller ce pauvre en-
fant de tous ses joujoux?

Je courus à la muraille pour
prendre un panier en osier, j'y
rassemblai mes figurines et je le
tendis à Rose. Elle hésitait à
accepter mon cadeau et regardait
son père d'un air interrogateur.

Je prévoyais un refus et je frémis
sais de crainte; mais je joignis les
mains devant M. et madame Pa-
velyn d'un air suppliant, et dans
mes yeux brillants se lisait une
prière si ardente, qu'ils appelè-
rent leur bonne, qui était restée
près de la porte, et lui remirent le
panier qui contenait mes oeuvres.

Je levai les bras au ciel en signe
de joie et je poussai un cri de
triomphe.

Notre propriétaire s'entraitint
encore un instant de Rose et de
moi avec mes parents. Ce que je
pus saisir de leurs paroles dites à
voix basse, c'est que leur fille
était d'une santé délicate et que
l'air des champs lui ferait du
bien.

Ils exprimaient aussi la satisfac-
tion qu'ils éprouvaient à voir
Rose, qui ordinairement montrait
si peu d'ardeur au jeu, s'amuser
de si bon cœur et avec tant d'ani-
mation.

Après cette conversation, M.
Pavelyn me prit la main et me
dit d'un ton fort aimable:
—Nous devons partir mainte-
nant, Léon; mais viens demain
au château, vers une heure; Rose
te fera aussi un cadeau en échan-
ge de tes petites figures. C'est
une chose que nous avons appor-
tée de la ville pour toi. Tu dî-
ras avec nous, et tu pourras jouer
et courir avec Rose dans le beau
jardin. Adieu, mon bon petit gar-
çon.

—Léon, Léon, s'écria la petite
fille en sortant, à demain, à de-
main! Oh! comme nous nous
amuserons!

Je tombai tout tremblant sur
une chaise.—Quoi! je dînerais au
château, à la même table que Ro-
se! Ses parents me témoignaient
autant d'amitié et de compassion
qu'elle même! Moi, le muet, j'é-
tais donc choisi et préféré entre
mes frères et sœur? — Demain!
demain!

(A Continuer.)

L'Union Législative

Nous li-
sons dans le Nouveau Monde:
Dans sa feuille d'hiver, le National
dénonce un article du Times de Lon-
dres, publié évidemment sous l'ins-
piration de certain groupe politique
canadien, en faveur de l'Union légis-
lative.

Il s'élève avec beaucoup d'énergie
contre ce projet, hostile au système
de gouvernement actuel et plus par-
ticulièrement pour nous Canadiens-
Français.

Nous n'avons aucun doute qu'il le
fasse avec la plus grande franchise.
Mais alors s'il est opposé à ce sys-
tème, il doit réclamer non seulement
contre son admission, mais encore
tout ce qui, de près ou de loin, peut
en introduire les pernicieux effets
parmi nous.

Or, il n'y a pas de politique qui y
conduise plus sûrement que celle
que " quelques députés " ont énon-
cée dans les lettres auxquelles le
National a donné l'hospitalité.

En niant au lieutenant-gouverneur
sa parfaite indépendance, sa parfaite
liberté d'action dans la sphère des
attributions que lui donne la consti-
tution fédérale, ne tendons pas in-
vitement à la subordination de
l'autorité provinciale au pouvoir cen-
tral d'Ottawa?

Le ministère fédéral, ou pour être
plus exact, le gouverneur en conseil,
à sous l'empire de la constitution
qui nous régit, la faculté de choisir
le lieutenant-gouverneur, mais c'est
la constitution elle-même, et pas
d'autre, qui donne à ce dernier son
pouvoir et fixe elle-même les limites
de ses attributions.

C'est cette partie de la constitution
qui a toujours été considérée comme
un des remparts les plus puissants
contre les tendances qu'une majorité
étrangère de croyance et de nationa-
lité ne tarderait pas à accentuer con-
tre nous, et c'est ce que veulent pour-
tant détruire les écrits de " quelques
députés."

Si c'est l'ambition d'arriver au
pouvoir qui inspire de telles conces-
sions au pouvoir fédéral, elle est bien
mauvaise conseillère, assurément.

Et puisque le National s'élève con-
tre la tentative directe d'introduire
l'Union législative et dénonce ceux
qui voudraient nous l'imposer, nous
espérons qu'il dénoncera avec une
égale vigueur ceux qui, par défaut
de loyauté ou de prévoyance, pren-
nent des moyens plus détournés pour
nous y faire arriver.

On lit dans le Figaro:

Un officier qui a fait la campagne
du Mexique nous raconte de Bazaine
un mot qui prend aujourd'hui une
actualité singulière.

On sait que lorsque l'armée d'oc-
cupation fut rappelée en France, à
la suite de certains incidents diplo-
matiques avec les Etats-Unis, l'empereur
fit tous ses efforts pour engager
l'infortuné Maximilien à quitter ses
Etats, où il se trouvait isolé au mi-
lieu d'une foule de traîtres.

Le maréchal Bazaine fut chargé
d'agir dans ce sens auprès de
l'empereur du Mexique, et quels que
furent d'ailleurs à cet égard ses sen-
timents intimes, qui sont restés un
mystère, il déploya beaucoup d'élo-
quence pour déterminer le souverain
à s'embarquer avec les troupes fran-
çaises.

Maximilien, comme on sait, fut
inébranlable.

—Vous pouvez éprouver des revers,
disait Bazaine.

—Je me relèverai, répondait Maxi-
milien.

—Vous pouvez être fait prison-
nier...
—Je briserai ma chaîne, s'écriait
chevaleresquement le romarque.

—Oh! pour cela, non! dit le ma-
réchal. Dans ce pays-ci, quand on
est pris, on est bien pris. En France,
on trouve des gens qui manquent à
leur devoir pour vous sauver; au
Mexique vous n'en trouverez que
pour vous vendre?

—Une charmante petite blonde,
âgée de dix ans, est en promenade à
Saratoga avec ses tuteurs. Elle porte
à l'annulaire un magnifique diamant
de la plus belle eau. Elle est, dit-on,
 fiancée à un jeune homme de dix-
neuf ans.

Une Alsacienne se confesse:
—Mon père, j'ai commis un grand
péché.
—Voyons!
—Je n'osai jamais; la crise est
trop grave.
—Mais encore?
—J'ai épousé un Prussien.
—Ma fille, gardez-le; c'est votre
pénitence.

—Calino vient d'arriver à Paris.
—Connaissez-vous déjà Paris. lui
demanda une dame.
—Certainement, du temps que j'ha-
bitais Versailles, je venais toutes les
semaines y passer une quinzaine de
jours.

—Un journal de San Francisco dit
que les mariages incriminés de la
Californie sont si grands et si forts
qu'ils portent des pierres à faux pour
s'élever dans les nuages.

JOLIETTE.

VENDREDI, 25 SEPTEMBRE 1874.

Les rouges et la corruption

Quelques électeurs, bitudés d'une honnêteté à toute épreuve, — en entendant nos adversaires, les libéraux rouges, chanter sur tous les tons et sur toutes les gammes, que le parti conservateur, les bleus, ou les Tories comme certains chefs se plaisent à les qualifier, était corrompu, que tous ceux qui en faisaient partie étaient des vendus, des gens sans conviction, enfin que la corruption seule l'achat des consciences soutient ce parti, — quelques électeurs, disons-nous, auraient pu croire jusqu'à ce jour que ces beaux déclamateurs étaient des purs; que jamais la tentation même n'avait atteint ces âmes délicates; que dans ce parti, tout se faisait par conviction, et non par cupidité ou par amour de l'argent. Leurs électeurs allaient voter librement, sans boisons, sans argent, de même que sans promesse et sans menace.

Mais hélas, que les temps sont changés! A peine parvenus au pouvoir, ils deviennent d'une corruption dégoutante. Leurs âmes sont avilies. Ils ne sont plus des hommes, mais des êtres que l'on achète et que l'on vend comme de vilains animaux. En Haut-Canada, on le sait, les grils sont l'équivalent de nos rouges; ce sont les purs, les saints de la politique de nos jours. Eh bien! qui le croira? voilà sept membres élus en Janvier 1874 qui perdent leur siège à cause de la corruption et des menées qui ont été pratiquées en leur faveur. Leur expulsion de la chambre maintenant est si certaine que l'on n'attend plus le Jugement des cours. On se desiste de ses droits de représentant en admettant que les charges portées dans la Pétition sont vraies. Tel est le cas pour M. Shibley, député de Addington, un pur *fitif*, qui a consenti à ce que son élection fut annulée sans forme de procès.

M. Shibley est la septième victime des vertus grises. En Bas-Canada, deux rouges sont actuellement sur le gril: M. Jodoin, député de Chambly et M. Aylmer, député de Richmond et Wolfe.

Dans la contestation de ce dernier, il a été prouvé que tous les moyens illégaux avaient été employés pour le faire: argent, promesses de places, menaces, etc. M. Aylmer doit être à peu près certain de rentrer dans la vie privée.

Mais la cause de Richmond et Wolfe ne révèle peut-être pas la centième partie de la corruption la plus basse et la plus honteuse, qui a été mise en pratique par les purs libéraux rouges pour remporter la victoire sur M. Benoit.

Dans le Comté de Chambly, du côté des libéraux, le moindre cabaleur recevait cent piastres. Plusieurs ont reconnu avoir touché cinq cents piastres; pour voter, c'était dix piastres, \$12, 15 et cent piastres. Le boulanger acquittait un compte de \$20; le médecin, une charge de \$92; le marchand, le forgeron devaient faire aussi leur petit sacrifice. Comment, direz-vous, ces boulangers, médecins et autres dépensaient leur propre argent pour faire élire un homme de leur choix? Détrompez-vous, c'était l'argent du candidat, M. Jodoin, que l'on semait ainsi parmi les électeurs. C'était de l'argent que les chefs de la cabale distribuaient par cinq cents piastres et par cent piastres aux moineaux du parti, en faisant un geste significatif, qui voulait dire: "si ce n'est pas assez, vous en aurez encore, allez et péchez des voteurs!"

L'avenir, dit-on, nous réserve encore de plus jolies révélations sur la pureté des libéraux.....

Aujourd'hui nous en connaissons assez sur leur compte et le moins que l'on puisse dire d'eux: c'est qu'ils constituent un parti d'hypocrisie organisée.

Nous verrons, aux prochaines élections, comment ils expliqueront ces achats de votes et de consciences; et s'ils auront encore l'audace de crier à la corruption de leurs adversaires.

ACTUALITES.

Des Brefs d'élection ont été émis pour les Comtés de Trois Rivières, Montmorency et Québec.

L'hon. M. Robertson, ayant fait partie de l'ancien cabinet, n'aura pas besoin de se présenter de nouveau.

Quelques feuilles annoncent que les Hous, MM. Garneau et Anger au front de l'opposition. Le fait cependant n'est pas probable.

Les changements ont commencé à s'opérer dans le ministère fédéral. Le ministre de la milice, l'hon. M. Scott, a donné sa démission et il a quitté Ottawa, mercredi.

D'après la rumeur, ce ministre démissionnaire n'est pas très satisfait de la conduite de M. McKenzie à son égard. Il dira, à la prochaine session, ce qu'il pense du Premier.

Il paraît certain que l'hon. M. McKenzie a reçu une dépêche du Secrétaire des Colonies lui enjoignant d'exécuter, en autant que cela était possible, l'acte d'Union.

Concours Agricoles

Les expositions agricoles ont commencé dans tous les Comtés. Dans quelques jours, ce sera le tour des Comtés de ce District: à Montcalm, mardi prochain, le 29, près de l'église de St. Euzaire, à L'Assomption, le 30, et enfin à Joliette, le premier octobre.

Ces concours agricoles ont produit les meilleurs résultats dans ce pays et c'est depuis leur établissement que l'agriculture est entrée dans la voie du progrès, que les cultivateurs ont commencé à aimer leur art, d'en être orgueilleux, c'est depuis ce temps que l'élevage des bestiaux est devenu l'une des ressources les plus puissantes de l'habitant des campagnes; on peut dire aussi que c'est depuis cette époque que la culture des légumes (betteraves, carottes, navets, etc.) est devenue un honneur. Pour tout dire, en un mot, c'est depuis ce temps que l'on a commencé à raisonner la culture et à la faire d'une manière intelligente.

Aussi, quels changements, quels progrès partout! Au lieu de la misère, l'aisance; au lieu de l'indigence, la fortune au sein de toutes nos campagnes.

Il y a vingt ans, les expositions agricoles étaient moins fréquentées qu'aujourd'hui. On y voyait une moindre quantité d'effets manufacturés de produits de la ferme et surtout beaucoup moins d'animaux. Mais chaque année les concours ont pris de l'importance et cela en raison des progrès de l'art agricole.

Ce zèle ne doit pas se ralentir chez les agriculteurs. Ils doivent encourager les expositions de leur présence, y apporter les produits de la ferme et de l'industrie domestique, y emmener leurs meilleurs animaux.

Mais, dira-t-on, l'on n'est pas récompensé pour les peines et les soins que l'on s'impose. Les prix offerts sont trop peu élevés. C'est un mauvais raisonnement. Un bon cultivateur devrait se rendre sur le lieu du concours quand même aucun prix ne l'attendrait. Pour lui la meilleure récompense devrait être d'acquiescer la conviction qu'il a mieux réussi que d'autres, ou que du moins il a fait des efforts pour arriver au succès, qu'il a donné le bon exemple à ses compatriotes et qu'il a pu contribuer à leur frayer la voie du progrès, leur montrer le chemin de la fortune.

Nous savons que les Sociétés d'Agriculture ne sont pas en état d'offrir des prix bien alléchants. Mais, en tout cas, elles font ce qu'elles peuvent; et il faut leur en tenir compte et les encourager par ses souscriptions et en se rendant en foule aux concours qu'elles organisent.

Nous espérons que nos lecteurs comprendront ces quelques remarques et qu'ils agiront en conséquence.

Retraites.

Les élèves du Collège de cette ville, entrés en retraite dimanche soir, l'ont terminée, hier matin, par la communion générale.

Après la retraite des collégiens a commencé celle des jeunes garçons et des jeunes filles (ceux et celles qui ont communie depuis trois ans) de cette paroisse. Ces pieux exercices se termineront dimanche matin par la communion générale.

La semaine prochaine, les dames et les demoiselles feront une retraite sous la direction du Révd. Père Bournigal, qui a prêché les deux missions que nous venons de rapporter.

Nouvelles Religieuses.

Samedi, le 19 du courant, M. le Seigneur des Trois-Rivières fit à la cathédrale les ordinations suivantes:

TONSURE. Jos. Désiré Houde, Edmond Gendreau, Prosper Victor Cloutier, Emile Martial Chapelaine.

ORDRES MINEURS. Elie Blais, Moysé Laplante, Frs. X. Lessard, J. P. George Brunel, Henri Chapelaine, Frs. Téléphore Lafliche, G. Bernard Tanguay, J. Jacob Fortier, Narcisse Charland, J. Alex. Desaulniers.

SOUS-DIACONAT. Frs. X. Eph. Dusseault, Zeph. Léonard Chandonnet, Olivier Savoie, Elie Blais, Moysé Laplante, Frs. X. Lessard, John Sheehan.

DIMANCHE, le 20 du courant, Mgr. fit, à St. Grégoire, les ordinations suivantes:

DIACONAT. Frs. Xavier Epiphane Dusseault, Zéphirin Léonard Chandonnet, Olivier Savoie, Elie Blais.

PRETRISE. Frédéric Tétrault, Onésime Landry.

Un martyr de la foi.

Sur les plages lointaines du vaste empire du Brésil, un jeune missionnaire vient de répandre son sang pour la cause de la foi: c'est le R. P. Candide Siero, né à Hélenence, le 18 mai 1840, de l'Ordre des Frères Mineurs Capucins de saint François. A l'âge de dix-neuf ans, le jeune Siero entra au noviciat des Capucins à Fribourg, et cinq ans après il était du nombre des jeunes levites que Mgr. Lachat consacrait à Dieu et à l'Eglise dans le premier exercice de ses fonctions épiscopales. Ses études théologiques achevées, le R. P. Candide habitait le couvent de Bulle lorsque parut une circulaire de Rome, sollicitant des auxiliaires pour les missions d'outre-mer. Le R. P. Candide nourri d'un grand cœur le désir de devenir missionnaire chez les sauvages.

Le R. P. Candide quitta la Suisse en janvier 1870, et s'embarqua pour le Nouveau-Monde, en société de plusieurs autres missionnaires. Il toucha les côtes d'Afrique.

Bientôt après il traversa l'Océan et arriva heureusement à Pernambuco (Brésil), après vingt-huit jours de voyage depuis son départ d'Europe.

Après sept mois de séjour dans cette ville, et pendant lesquels il étudia le portugais, il fit voile pour Para.

De là, il fut dirigé dans l'intérieur des terres, à trois ou quatre mois de voyage, pour évangéliser les tribus d'Indiens qui lui étaient destinées. Aux dernières nouvelles qu'on eut de lui elles datent de deux ans, il était à la tête de l'une de ces tribus sauvages. Il avait déjà baptisé un certain nombre d'adultes, outre les enfants des nouveaux convertis, et ceux en danger de mort. C'est dans une de ces courses apostoliques qu'il fut assailli par de féroces Indiens, et qu'il paya de sa vie son amour pour la gloire de Dieu et le salut des âmes.

La mort de M. Guizot.

Le télégraphe nous a annoncé dernièrement la mort de M. Guizot. Voi ci ce que dit le *Courrier des Etats-Unis* sur ce grand personnage:

"M. Guizot est un des hommes qui ont tenu le plus de place dans l'histoire de ce siècle. Publiciste, historien, homme d'Etat, orateur, diplomate, il a pris part à tous les événements de son temps. Son attitude toujours digne et fière; il n'a jamais inspiré la sympathie, mais le respect; il n'a jamais flatter personne, ni Napoléon Ier, ni la Restauration, ni Louis Philippe, ni la République, ni moins encore Napoléon III; dans la vie publique comme dans la vie privée, il a toujours observé vis-à-vis de tous, sa liberté de pensée et son indépendance de caractère. Depuis le premier jour de sa carrière politique, qui date de 1814 jusqu'au dernier, c'est-à-dire jusqu'au coup d'Etat, il n'a cessé de poursuivre un idéal qui était, pour la France, une monarchie constitutionnelle calquée sur les institutions anglaises pour lesquelles il professait une admiration particulière. Il est mort au moment où ces institutions achevaient de perdre ce qui leur restait de prestige en France, et où en Angleterre même, elles sont puissamment ébranlées. Depuis longtemps déjà, comme s'il s'inclinait devant le verdict du temps, il laissait passer au dessus de lui, sans lever la tête pour s'y mêler, le progrès dont il avait vainement essayé de suspendre, ou du moins de modérer la marche; et tandis que nombre des plus éminents parmi ceux de ses contemporains qui avaient jadis foi comme lui dans la monarchie constitutionnelle, acceptaient l'enseignement des révolutions et travaillaient à l'avènement des institutions républicaines, il se réfugiait lui-même dans le silence et la résignation; n'ayant gardé du reste aucune amertume de la lutte d'où il était sorti vaincu, et s'étant fait pour la dernière heure un lit de philosophie et de sérénité.

"Son œuvre littéraire comme sa carrière politique, pleines des plus nobles et des plus claires inspirations du passé, s'est arrêtée devant l'avenir, comme s'il eût été frappé d'effroi devant les problèmes posés aux nouvelles générations. Il a fait "l'Histoire de la Civilisation," qui est un chef-d'œuvre, mais qui s'arrête là où commence la période actuelle, où il s'agit de reconstruire la société nouvelle sur et avec les ruines de la société morte. Ses dernières années ont été toutes de contemplation et de recueillement. Il n'a pas dit sa dernière pensée, et la tombe s'est fermée sur ce grand esprit sans qu'il laissât à ses contemporains d'autre confiance et d'autres enseignements que ceux de l'histoire d'autre fois qu'il a si éloquentement professée ou de celle plus récente, mais déjà loin de nous dans laquelle il a lui-même figuré au premier rang."

FAITS DIVERS.

ACCIDENT.—Mardi dernier, M. Oct. Charretier, carrossier de cette ville, s'est fait mutiler la main droite par une scie ronde en mouvement dans son atelier.

—Nous avons joui d'une véritable température d'été durant toute cette semaine.

—Les travaux des champs sont à peu près entièrement terminés. La récolte du foin et des grains s'est faite, cette année, dans les meilleures conditions. Il ne reste guère plus que l'arrachage des patates. Si l'on en croit la rumeur, ce précieux tubercule sera très cher cette année à cause de la rareté. Aujourd'hui elles se vendent \$1.00 la poche. On craint que les patates ne pourrissent; car beaucoup sont atteintes.

—Une femme du nom d'Aurélié Gratton, épouse de Pierre Dilaire, de Ste. Scholastique, s'est suicidée, jeudi, en se jetant dans un puits. Le coroner a tenu une enquête sur les lieux, et le verdict du jury est "que cette femme s'est suicidée dans un moment d'aliénation mentale."

REMEDE CONTRE LES DIFFERENTES AFFECTIONS DES POMMIERS ET PRUNIER. — Toutes branches éclatées par la neige, le verglas ou le vent d'ouest, coupées avec soin le plus près possible, puis graissées la plaie avec l'onguent de *Saint-Fiacre* mélangé de ventus de blé ou d'avoine, et recouverte d'une couche de graise.

Tout arbre dont le tronc est pourri par suite de la pénétration de l'eau doit être nettoyé; il faut enlever tout le bois pourri, autant que possible, et boucher les trous ou fentes avec l'onguent de *Saint-Fiacre* et la graise.

A tout arbre qui a des chançres, il faut couper la partie chançreuse jusqu'à l'écorce et le bois fin, chercher à extirper le ver rongeur et cotiser la plaie de la manière indiquée précédemment, en ayant bien soin de reboucher les fentes qui se font dans la graise jusqu'à ce qu'elles soient bien sèches.

Pour les arbres dont l'écorce est moussueuse, rugeuse ou noire, il faut les laver avec un lait de chaux vive.

—G. des Campagnes.

FALL RIVER.—Nous lisons ce qui suit dans un extra de l'*Echo du Canada*:

Le télégraphe d'alarme annonçait samedi matin, à 6 hrs. 45 m., que le feu s'était déclaré dans la "mule room" (chambre à filer) de la manufacture *Granite No. 1*. En quelques moments, les pompes à vapeur étaient sur les lieux; mais hélas! les secours employés de nos braves pompiers étaient déjà inutiles.

L'élément destructeur s'était emparé de la tour centrale où se trouvent les escaliers, et les employés, hommes, femmes et enfants, de la "spooling room," se trouvaient enfermés au sixième étage de l'imense bâtiment, sans moyens de sauvetage et poursuivis par les flammes qui s'avançaient avec une rapidité dévorante.

L'immense salle était remplie d'une fumée suffocante, et tous les malheureux se portaient en foule vers les fenêtres en poussant des cris déchirants. Quelques-uns au désespoir, brisèrent les carreaux et se précipitèrent d'une hauteur de 80 pieds pour rencontrer une mort horrible; d'autres stupéfiés par leur position désespérée, se laissèrent gagner par les flammes et furent brûlés vifs.

Une foule compacte contemplait l'horrible spectacle sans pouvoir porter secours. Des mères éplorées se tordaient les bras et demandaient à grands cris leurs enfants qui étaient voués à une mort certaine; les pères plus calmes, mais les yeux hagards, travaillaient sans espoir de succès, à pouvoir aider ceux qui les appelaient d'une voix déchirante. La scène était horrible.

De temps en temps, une jeune fille affolée de terreur, apparaissait à l'une des fenêtres, et se précipitait dans l'espace pour se briser sur la terre durcie, déjà teinte du sang de ses compagnes. On apporta des matelas sur lesquels quelques pauvres enfants furent assez heureux pour tomber sans se faire trop de mal.

Les cris des blessés, le râle des mourants, le bruit sinistre des flammes qui continuaient leur œuvre dévastatrice, tout faisait de cette scène un spectacle impossible à décrire.

Aussitôt que le feu eut consommé son sacrifice, et que ses terribles ravages se furent apaisés, on procéda au déblaiement des décombres et on retira des cendres fumantes les corps calcinés des victimes qui étaient entassés dans la partie sud de la chambre.

Chaque corps qui était retiré des ruines était aussitôt entouré par une foule anxieuse de parents et d'amis, cherchant à reconnaître, qui les traits d'un fils, qui d'un frère ou d'une sœur chérie.

Au moyen de cordes, on descendit les restes des morts. Ceux qui étaient identifiés, étaient conduits à domicile, et les autres étaient confiés aux soins des officiers de police qui les déposaient dans la chapelle de la mission de la rue Pleasant. Les victimes étaient pour la plupart des femmes et des enfants, quoique quelques hommes aient aussi été tués en sautant des fenêtres.

Deux ou trois flours eurent la présence d'esprit de se servir de longues cordes qu'on employa dans leur département, pour se laisser glisser jusqu'à terre. Un d'entre eux, héroïquement, fit des efforts héroïques

pour sauver quelques enfants qui s'empressaient autour de lui, mais l'excitation des esprits l'empêcha de faire autant que son brave cœur lui commandait; la plupart étaient devenus fous de peur.

Au nombre des personnes que leur dévouement avait conduites sur le théâtre de l'incendie des premières alarmes, nous avons remarqué tout le clergé catholique de la ville, et particulièrement le pasteur de l'église Canadienne-Française, le Rév. A. de Montaubriq, qui prodigua aux mourants les consolations de la religion: Nos médecins canadiens étaient aussi là, pleins de zèle et d'activité, offrant leurs services aux blessés.

Nous publions, ci-dessous, la liste des blessés telle qu'elle nous a été transmise par les autorités compétentes. Il est probable, que les renseignements que l'on a pu obtenir jusqu'à présent ne sont pas tout à fait complets, mais nous donnerons sur notre numéro de samedi prochain, un compte rendu détaillé de cette lamentable journée, avec le verdict du jury, qui devra nécessairement faire la lumière sur les causes de cette terrible catastrophe.

Nous avons à déplorer jusqu'à deux amples informations, la mort de deux enfants canadiens-français; quatre autres ont été plus ou moins grièvement blessés en sautant sur les draps et les matelas qu'on avait entassés au pied du mur.

TUÉS (23 personnes.)

Noé Poitras, fils de M. Ulric Poitras, 134 rue Pleasant; le malheureux enfant fut tué en se précipitant d'une fenêtre.

Victorie, fille de M. Beauvoyer, brûlée vive.

- Ths. Keavney, rue Robson. Annie Smith, 12ème rue. James Smith, do. Kate Murphy, rue Quarry. Maggie Murphy, do. Bridget Murphy, do. Ephraim Keith, rue Robson. Maggie Dellon, 12e rue. Maggie Healey, do. Emma Healey, do. Catherine Connell, rue Tremont. Honora Coffee, 12e rue. Robert Smith, rue Tremont. James Newton, do. James McDonald, do. Mary Healey, 108 rue Bedford. Anna Twoniley, rue Morgan. Mike Devaine, do. James Turner, 183 rue Bedford. Hannah O'Brien, blessée mortellement, rue Bedford. Jane Hunter, rue Bedford. Mary Ann Maley, do.

BLESSÉS (16 personnes.)

- Delia Poitras, fille de M. Ulric Poitras, 134 rue Pleasant. Marie Brodeur, 10 rue. Jean Brodeur, do. Delia Beauvoyer, do. Jos. Ramsbottom, 12e rue. Alfred Bidiscomb, do. Isabelle Moorehead, do. Maggie Dawney, do. Kate Harrington, do. John Corbett, do. Annie Daley, do. Un fils de M. Samuel Vincomb. James Haley, rue Bedford. Thomas Gibson, do. Peter Quinn, do.

SPECTACLE HORRIBLE.—L'*Argus* d'Albany donne le récit d'une scène émouvante qui eut lieu sur le lac Warner à peu de distance d'Albany.

Samedi dernier trois jeunes hommes de cette ville se rendirent au lac Warner pour s'y amuser. Après avoir passé la journée à pêcher, ils résolurent de faire un peu de natation en avant de l'extrémité nord du lac à un endroit appelé Drop Rock. L'un d'eux piqua une tête du sommet d'un rocher, et en revenant à la surface de l'eau et gagna la rivière en toute hâte. Ses compagnons lui demandèrent la cause de cette retraite précipitée; il leur dit qu'en plongeant il vit le corps d'un homme embranché dans les algues au fond du lac. Ses mains se balançaient en suivant le mouvement de l'eau et semblaient lui faire signe de descendre au fond. Saisi d'épouvante il s'était empressé de regagner les rochers.

Ses compagnons ne voulurent pas ajouter foi à cette histoire ils plongèrent tout à tour et virent le même spectacle horrible. Ils racontèrent ce qu'ils avaient vu à des fermiers des environs qui firent des préparatifs pour draguer le lac à l'endroit désigné et pêcher le cadavre. Plus de trois cents personnes se rendirent sur les lieux et on procéda à la recherche du noyé qui n'est pas encore pêché. Plusieurs personnes doutent de la véracité du récit des jeunes gens mais le fait qu'un jeune homme nommé Elias Schelemaker avait disparu du village depuis trois semaines, rend leur tentative assez plausible. Schelemaker était taciturne et d'une humeur morose. Il travaillait dans une usine et au moment de sa disparition il lui était dû un montant assez considérable sur ses gages qu'il n'avait pas retirés. On croit qu'il se serait suicidé en se jetant du haut des rochers.

On constate une amélioration considérable dans les pêcheries de saumon de Québec. Dans quelques localités, le rendement s'en est accru de 300 pour cent. Ce résultat est attribué entièrement à la protection du poisson, quand il fraie, et à la diminution du nombre de filets en usage. La rivière Moisie, notamment,

a beaucoup augmenté, et les effets bienfaisants de la diminution de la pêche aux filets sont rendus évidents par le fait qu'avec 15,000 brasses de filets, en 1859, la Moisie a donné 75,000 livres de saumon, pendant qu'en 1873, avec seulement 2,500 brasses de filets, elle en a donné 204,000 livres.—*Journal de Québec.*

BONNE NOUVELLE.—Un certain M. Webb, de Portland, Me. E. U., est traversé de Pictou aux Iles de la Madelaine, le 12 août dernier, pour y établir des manufactures de homards. Après avoir visité les côtes des Iles dans presque toute leur étendue, il a pu s'assurer qu'il pourrait réussir et aussitôt il s'est mis à l'œuvre, deux manufactures seront ouvertes cet automne même, une au Havre Aubert et l'autre à l'Etang du Nord.

En attendant que ses nouvelles bâtisses soient faites, M. Webb louera de grands hangars destinés à la morue et y commencera ses opérations. C'est une nouvelle branche de commerce pour les habitants des Iles.

Le homard qui abonde aux Iles de la Madelaine, était jusqu'à ce jour un article de nulle valeur; mais aujourd'hui l'exploitation qui va s'en faire sur une haute échelle, aidera beaucoup à acheter le pain quotidien et ramènera l'abondance dans ces nombreuses familles qui ne vivent que du produit de la pêche.—*Moniteur Acadien.*

L'ISLANDE.—Des changements politiques importants ont eu lieu récemment en Islande. Le journal le *Nord* publie à ce sujet les détails qui suivent:

L'octroi d'une constitution séparée et d'un ministère spécial pour l'Islande, à mi fin à un conflit qui durait depuis de longues années, entre l'île et la métropole, avec une ténacité qui rappelait à certains égards la lutte que la Hongrie a soutenue si longtemps contre Vienne, et qui a finalement abouti l'établissement du dualisme. Ce n'est pas précisément un dualisme que consacre la nouvelle constitution islandaise; c'est l'union personnelle pure et simple.

Pour toutes les affaires d'un intérêt local, l'Islande relève désormais d'un pouvoir législatif spécial et d'une administration distincte. L'Islande ne prend aucune part à la législation commune chargée d'un intérêt général.

Le ministère d'Islande, organe du pouvoir exécutif, réside à Copenhague, et il est représenté à Reykiavik par un gouverneur chargé de l'administration du pays. Le corps législatif (Althing) est convoqué tous les deux ans, le 1er juillet; il se compose de trente six membres, dont six nommés par le roi. Les autres articles du statut règlent les diverses libertés de réunion, du travail de la presse, l'abolition des privilèges, l'instruction et les services militaires obligatoires.

Tels sont les principaux traits de cette constitution, dont l'inauguration coïncide heureusement avec la célébration du jubilé millénaire de l'Islande. On sait que le roi de Danemark a dû présider cette double solennité le 1er août. C'est la première fois, croyons-nous, que depuis son existence monarchique, l'Islande aura été visité par son souverain.

UN TOUR DE FIGARO.—Un barbier de Montréal, M. Wethay, a inventé un ingénieux moyen de retirer une mauvaise dette. Un *dandy* en état de payer ses comptes devait depuis longtemps pour toilette un montant élevé qui lui refusait de solder. M. Wethay recommanda à ses employés de rien recevoir du client à la prochaine visite mais de ne lui raser qu'un côté de la figure et d'attendre son opinion sur le fait. Trois mois après le client arriva à l'établissement la figure armée d'une épaisse barbe qu'il voulait faire raser et s'installa dans un fauteuil.

On lui demanda le paiement de son compte, mais il s'excusa de ne pas pouvoir sur le champ, et il offrit de payer d'avance pour sa toilette du jour. L'offre fut acceptée et l'ouvrier se mit en devoir. Un côté de la figure fut scrupuleusement rasé, embaumé et pondré de façon à faire un contraste frappant avec la barbe noire qui recouvrait l'autre joue.

Le Barbier se préparait à passer le peigne dans les cheveux, le *dandy* jeta un regard dans le miroir en face et exprima sa surprise de voir qu'on oubliait de le raser entièrement. Là-dessus, le barbier répondit que, d'après les dernières règles de sa profession, on ne rase que la moitié de la figure, mais le client préférant l'ancien système, on se rendrait à son désir à la condition de payer son ancien compte. Il tira de son gousset un rouleau de papier monnaie, paya sa dette; sa toilette fut terminée, et il laissa l'établissement au grand amusement de plusieurs témoins de la farce.—*National.*

—Une histoire sur le compte d'un chien pêcheur, nous arrive du Cap Pelé. M. David Cormier était un jour à apprêter son embarcation pour la pêche au maquereau lorsqu'il aperçut son chien à la nage luttant contre quelque chose qui lui paraissait extraordinaire. Le chien dut lâcher prise plusieurs fois, mais toujours il revenait à la charge en attirant sa proie vers le rivage. A force de courage et de persévérance, il réussit à employer ce qu'il convoitait et à le trainer sur la grève. A sa grande surprise, M. Cormier vit que son chien

lui avait jéché une morue énorme mesurant 4 pieds de long, laquelle avait reçu un coup de dard au flanc, et qui, ainsi blessé n'avait pu se défendre de son autogoniste.

—Les voyages en ballon sont plus que jamais à l'ordre aux Etats-Unis. Voici ce que nous trouvons à ce sujet dans le Courrier des Etats-Unis de mardi :

Samedi après midi l'aventureux aéronaute Donaldson a fait une ascension en ballon de Philadelphie est arrivé le soir près de Reading, où il passa la nuit, est reparti dimanche à 10 heures du matin, s'est trouvé à deux heures de l'après midi à proximité d'Allentown, où des ruraux, saisissant la corde de l'ancre pendant que le ballon était à 300 pieds de hauteur l'ont remarqué en triomphe jusqu'au centre de la ville, d'où il est encore reparti hier matin avec plusieurs journalistes.

—Le Droit raconte qu'un malfaiteur profitant de l'absence du concierge de la maison (10 boulevard Ornano, monta au troisième étage et, après avoir frappé vainement à une porte, pénétra dans le logement à l'aide d'une fausse clef.

La porte fermée, il visita les meubles sur lesquels on avait laissé les clefs, et ne trouvant ni argent ni valeurs, il eut l'idée de s'habiller des pieds à la tête avec des dépens du locataire.

Il choisit dans la garde-robe un pantalon un paletot, un gilet, une paire de bottines et une chemise de toile fine, qu'il disposa sur le lit.

Ces préparatifs faits, il se déshabilla. Au moment où il allait changer de linge, un bruit se produisit dans l'escalier. Vite il se baissa et disparut sous le lit.

La porte ouverte; on entre. Biotti sous le lit le voleur ne bronche pas, fort inquiet sur l'issue de sa mésaventure.

A peine cinq minutes s'étaient écoulées que la personne se dirige vers la porte et descend.

Le malfaiteur sort de sa cachette. La chemise n'était plus sur le lit; les vêtements qu'il avait mis de côté avaient disparu. Redout à reprendre ses effets, il va au pied du lit, où il les avait déposés. Qu'on juge de sa stupefaction. On les avait emportés! Et, pour comble de malheur la garde robe avait été dévalisée et le linge de la commode, enlevé.

L'individu, que le voleur avait pris pour le locataire, était un deuxième larron qui avait fait un paquet du tout.

Pendant qu'il réfléchissait au moyen de se tirer d'embarras, le locataire survint.

En voyant le désordre qui régnait dans sa chambre, il comprit qu'il était victime d'un vol récent, car il n'était resté absent qu'une demi heure.

Il alla droit à son cabinet noir et se trouva face à face avec le quidam en état de complète nudité, confus et interdit.

Ne pouvant rien en tirer qui pût expliquer sa présence, il lui intima l'ordre de le suivre au poste.

Chemin faisant, le voleur enveloppé dans une couverture de lit, ne cessait de répéter :

"En voilà une affaire! C'est moi qu'est le volé!....."

Ce n'est qu'en interrogeant cet individu nommé J..... âgé de dix-neuf ans, qu'on a connu tous les détails qui précèdent.

LISTE DE JURE.—En vente au Bureau de "La Gazette" ainsi que toutes espèces de Blancs pour Notaires, Avocats, Huissiers, Sec-Tresorier des Municipalités, etc., etc.

DEFENSIE.

JE soussigné, fais d'avis d'avancer, en mon nom, à mon mari, Louis Lejeune, au d'acheteur de lui aucun des effets qu'il a actuellement en sa possession, vu que ces effets m'appartiennent.

HANNAH DAUGOUR. St. Felix de Valois, 7 sept. 1874

DEMANDEES.

DEUX BONNES SERVANTES trouveraient de l'emploi, en s'adressant à ce Bureau. Joliette, 28 août 1874.

A VENDRE.

Un moulin à farine, situé à St. Felix de Valois, sur un bon pouvoi d'eau, avec chaudière et dépendances. Conditions faciles. S'adresser au soussigné, JOS JOLY. St. Felix, 26 Août 1874

BOIS DE SCIAGE

500,000 Pieds de Bois à Vendre PAR LA CIE. A BOIS DE JOLIETTE

CONSISTANT EN : PLANCHES DE 1 POUCE. MADRIERS DE 2 POUCES. MAURIERS DE 3 POUCES. EN PINS ET EN EPINETTE ENVIRON

100,000 LATTES, ET UNE GRANDE QUANTITE DE BOIS DE CHARPENTE

LA COMPAGNIE A BOIS DE JOLIETTE fait de ce bois occasion pour annoncer au public qu'elle vient de placer dans sa garde Scierie des machines à vapeur

Planer, mortaiser et embouvoier Et qu'elle pourra livrer tous les bois entièrement préparés pour la construction. Joliette, Avril 1874.

PRINTEMPS 1874.

MAISON NOTRE-DAME MERCURE & GATES.

Les Soussignés ont l'honneur d'annoncer au public de Joliette et des environs, que le 1er Mai courant ils ont ouvert un magasin de Marchandises sèches, Groceries et Ferronneries, dans la magnifique bâtisse en briques de M. Chs. Leblanc, porte voisine de chez MM. Turcotte & Freres, rue Notre-Dame.

Les achats faits à bonne heure et dans les meilleures maisons de Montréal, les mettront en mesure d'offrir au public acheteur un assortiment complet et varié de marchandises de goût et de fantaisie et à des prix déclinant toute compétition.

Une expérience de plusieurs années dans la maison E. Asselin de cette ville, a fait à ces messieurs, l'avantage d'étudier dans ses plus petits détails, les diverses branches de commerce se rattachant à leur établissement.

Les Soussignés espèrent, par leur assiduité, leur ponctualité et leur travail, mériter une part de l'encouragement du public

J. O. MERCURE, L. A. E. GATES, Joliette, 1er avril 1874.

DECES.

A L'Assomption, le 12 septembre courant, à l'âge de 64 ans, après une longue et douloureuse maladie soufferte avec une résignation chrétienne, Delle Marie-Marguerite Adélaïde de Lorimier, fille de feu Guillaume-Clément-Edmond-Vernand de Lorimier.

Mademoiselle de Lorimier était la seule sœur survivante du Chevalier de Lorimier, victime des troubles politiques de 1837-38.

Par ses qualités et ses vertus, Mlle de Lorimier s'était fait un grand nombre d'amis qui ne l'oublieront jamais.

AUX CONTRACTEURS.

La Fabrique, de la paroisse de St. Felix de Valois, donnera l'entreprise des travaux à faire pour l'érection d'un PERRON et d'un CHARNIER en pierre au plus bas soumissionnaire ou au rabais, LUNDI, le 5 OCTOBRE prochain. Mais la Fabrique ne s'engage pas à accepter aucune des soumissions.

Pour les conditions, plans et devis, s'adresser à M. le Curé du lieu. St. Felix de Valois, 23 Sept. 1874.

Société d'Agriculture du Comté de Joliette.

L'EXPOSITION annuelle de la dite Société aura lieu JEUDI le PREMIER OCTOBRE prochain et non le 30 septembre, tel qu'annoncé. (Par ordre.) EDD. GUILBAULT. Joliette, 11 sept. 1874.

ATTENTION!

Le Soussigné a en magasin pour \$3,000 DE CLAQUES, \$2,000 DE CHAUSSURES EN FEUTRE de toutes espèces \$20,000 de CHAUSSURES de toutes SORTES. Qu'il peut vendre en GROS à plus bas prix qu'à Montréal. EDD. GUILBAULT. Joliette, 7 sept. 1874. jno

Grand Assortiment DE VAISSELLES

EN PORCELAINES, FAIENCE, VERRERIE, etc.

Le soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il tiendra constamment un assortiment varié de Vaiselles.

— TELS QUE — Service à dîner en pierre durcie.—Service à thé en Porcelaine pure et cristall.—Set de chambre de tout prix.—Lampes de toute espèce pour maison, magasin et Eglise.—Bouillier en argent et en étain fa.—Cochette en argent.—Pots à fleur de tout prix.—Cristaux de tout espèce.—Faïence commune en grande quantité, etc., etc., etc.

Qu'il vendra à des PRIX TRES REDUITS EN GROS ET EN DETAIL. P. A. B. DELFAUSSE, Rue St. Charles Borromée, (En face de la Rue Notre-Dame) JOLIETTE.

AUGMENTATION DE STOCK ET Reduction de Prix.

Le soussigné, tout en remerciant ses nombreux pratiques de l'encouragement qu'elles lui ont donné, a le plaisir d'annoncer au public qu'il a considérablement augmenté son stock de Machines à Coudre et réduit ses prix au plus bas point.

Vient la liste des prix des Moulins à Coudre qu'il a constamment en main. Webster 25 piastres, Singers de Famille de 30 à 45 piastres, Singers de New-York de 45 à 50 piastres, Wheeler et Wilson de 40 à 45 piastres, Howe 50 piastres, Belgravia 50 piastres; toutes ces Machines à l'exception des Websters sont de première classe et garanties.

Il tiendra aussi des HARMONIUMS, PIANOS, ORGUES, &c., &c.

De toute espèce, qu'il vendra à des conditions très libérales. Il vend aussi des FAUCONNES, des BATEAUX, et toutes sortes de machines à l'usage des cultivateurs, à des prix tout à fait satisfaisants.

Le public est respectueusement invité à venir examiner son stock et s'assurer des avantages qui lui sont offerts.

Deux agents voyageurs sont demandés et de bons gages seront offerts outre un pourcentage sur les ventes.

F. L. DEGUIRE, MAISON GODIN, Rue Notre-Dame — JOLIETTE, Joliette, 12 Août 1874.

PHARMACIE CANADIENNE (ETABLIE EN 1872.)

M. LOUIS ROBITAILLE a l'honneur d'annoncer que le 1er Mai courant il a transporté son établissement dans la bâtisse ci-dessus occupée par M. G. E. Panneton, épicer, porte voisine de la Banque d'Echange.

M. L. Robitaille profite de la circonstance pour remercier ses amis et le public en général de l'encouragement libéral qu'ils ont bien voulu accorder jusqu'à présent à la Pharmacie Canadienne et prend la liberté de solliciter la continuation de leur patronage à l'avenir.

Outre un assortiment varié de drogues, médecines patentées, parfums, objets d'hygiène et de toilette, teintures, savons, essences et sirops assortis, etc., etc., le soussigné offre en vente une quantité considérable de

Graines d'oignon, de Trèfle d'Ouest, de Rucula, de Rave, de Navet blanc et jaune, de Betteraves, de Carottes, de Choux, de Chou de Siem, de Tabac, &c., &c., &c.

Aussi un assortiment complet de graines de fleurs. Toutes graines importées directement des meilleures maisons anglaises, françaises et américaines sont offertes aux acheteurs avec les meilleures garanties.

M. les médecins et marchands de l'épicerie trouvant avantageux de faire leurs achats à la PHARMACIE CANADIENNE, car ils seront toujours sûrs de trouver à cet établissement les meilleurs articles aux prix les plus modérés.

Les ordres et commandes seront remplis avec précision et sous le plus bref délai. M. Ls. Robitaille est agent pour les préparations médicinales suivantes: Sirop de gomme d'épinette rouge de Gray, Pastilles Bronchiales du Dr. Nelaton, Baume Samaratina de Wood, Sirop Français pour les enfants, Remède Chinois pour la coqueluche, Salsepareille de Duncan.

PLAQUE LAVALTRIE, EN FACE DU MARCHÉ, Joliette, 16 Avril 1874.

FROMAGE Manufacture à L'Assomption.

Ce fromage est de première qualité, et est très riche. On peut en acheter soit à la meule, soit en détail, à l'Épicerie de Joliette, 9 sept. 1874. ED. M'GUE.

ATTENTION. Magasin de Chaussures. L. MENARD

A l'honneur d'annoncer au public qu'il a transporté son établissement dans la maison en briques de Madame Laurion, Place Lavaltrie (Entre J. E. Renaud & Luceau & Cie.) où il tiendra constamment l'assortiment le plus considérable de CHAUSSURES

—CONSISTANT EN— BOTTINES de toutes sa tes pour Dames et enfants, Bottes, Congress, Souliers pour Hommes, qu'il peut vendre à TRES BAS PRIX.

L. M. fait les chaussures à ordre et exécute promptement les ordres qui lui sont donnés. Ouvrage garanti. Joliette, 8 Juin 1874.

AVIS

Le Perron est bien haut chez J. J. Provost, au coin des rues St. Chs. Borromée et Notre-Dame, c'est difficile d'y entrer; mais, disait un individu, quand on y va, on est si bien servi qu'on en sort content, avec promesse d'y retourner, car il vend bon marché, il a une bonne grocerie de famille, des provisions en quantité, Liqueurs de toutes sortes.

Il achète à un prix élevé: La Farine d'avoine, L'Orge, Les Fèves, La Graine de Trèfle, de Mil, de Lin, Le Bardeau, Le Foin, &c., &c.

Et à celui qui achète on lui vend pour un petit montant, il fait une poltresse..... qui rechauffe en hiver et qui rafraîchit en été. Alors! encourageons-le..... VENEZ, MES BONS AMIS, VENEZ J. J. PROVOST, Joliette, 1 avril 1874.

INFAILLIBILITE. UN GRAND BIENFAIT Pour l'Humanité souffrante

LA PLUS GRANDE DECOUVERTE DU SIECLE POUR LA PREMIERE FOIS IMPORTÉE EN CANADA IL A GUÉRI DES MILLIERS DE PERSONNES

DIAMOND RHMATIC CURE Par son histoire, il occupe la position la plus honorable possible que puisse obtenir un remède quelques années après qu'il ait été connu seulement des parents, des voisins et de quelques patients du propriétaire qui y recourrait des qu'ils se sentaient atteints de Rhumatisme, tous les médecins en général le comment, et grâce à leur application et à sa propre reconnaissance de remède contre le Rhumatisme, en se réclama si souvent et si vivement que le propriétaire fut obligé d'en augmenter les moyens de confiance. La réputation du célèbre remède s'étendit rapidement et bientôt, des demandes, des lettres d'informations, des lettres de remerciements et des certificats très-flatteurs arrivèrent chaque jour au propriétaire de toutes les parties des Etats-Unis; et de cette manière, se répandit par les "Actes du Commerce," leur aura effort, il s'est élevé à la position enviable qu'il occupe aujourd'hui. Partout où il a été introduit, il a reçu la préférence la plus flatteuse sur tous les remèdes employés pour le traitement des douleurs rhumatismales. Nous sommes réellement reconnaissants et heureux, nous ne disons pas cela parce que notre remède se vend beaucoup et qu'il nous rapporte du profit, mais parce que nous ouvrons un nouveau champ dans la science médicale, et que nous guérissions immédiatement ce que tous les médecins ont regardé, pendant des siècles, comme une chose si difficile même à adoucir. Nous rendons des services jusque inconnus. Nous adoucissons la souffrance et nous venons en aide au pauvre de Dieu; nous rendons au pauvre journalier l'usage de ses membres malades, et nous l'épargnons innumérablement plus que les frais du médecin; nous portons la consolation et la joie dans la demeure de l'aillige, et par conséquent des millions de cœurs nous rendent grâces.

Dans les cas ordinaires, une dose ou deux suffit quelquefois. On vient toujours à bout des cas les plus extraordinaires lorsque l'on en prend deux ou trois bouteilles. Par ce remède simple et efficace, on épargne des centaines de piastres à ceux qui sont le moins à même de les dépenser pour l'achat de prescriptions inutiles.

Ce remède est préparé par un médecin soigneux, expérimenté et consciencieux, qui obéit à de nombreux amis qui se trouvent dans la profession, dans le commerce et parmi le peuple. Chaque bouteille est garantie contenir toute la force du remède dans son plus haut état de pureté et est supérieur à aucun autre remède composé contre cette terrible maladie.

Des milliers de personnes ont été guéries par l'usage de ce remède. De faibles, maladives, créatures souffrantes qu'elles étaient, elles sont devenues fortes, pleines de santé et des gens heureux. Les personnes souffrantes ne peuvent hésiter à en faire l'essai.

Ce remède est en vente chez tous les Pharmaciens de la Province. S'il arrive que votre Pharmacie ne l'ait pas parmi ses remèdes, écrivez lui de le procurer.

DEVINS & BOLTON, Porte voisine du Palais de Justice, rue Notre-Dame, Agents-Généraux pour la Province de Québec. Prix \$1.00 la bouteille; grandes bouteilles \$2.00

PROVINCE DE QUEBEC. CHAMBRE DU PARLEMENT. Bills Privés.

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LEGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou LOCALS, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les uss commerciaux ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou de limiter des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes avisées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec," elles sont requises d'en donner UN MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre.

Toutes pétitions pour BILLS PRIVÉS doivent être présentées dans les "deux premiers samedis" de la session. BOUCHER DE BOUCHERVILLE, Greffier du Con. Lég. G. H. MUIR, Greffier de l'Ass. Lég. Québec, 3 août 1874.

HOTEL JOLIETTE TENU PAR PIERRE CHEVALIER (Successeur de T. GRENIER)

Les voyageurs trouveront en tout temps à cet établissement les vins et liqueurs les plus exquis, Champagne, Chably, Sauterne, Fandevie, etc.; aussi Huîtres fraîches, sardines, etc. Repas servis à toute heure. Joliette, 28 mai 1874.

LA SALSEPAREILLE DE DUNCAN EST LE GRAND REMÈDE du jour

LA MALADIE LA PLUS OBSTINE CEDE bientôt à son influence bienfaisante, grâce au pouvoir merveilleux qu'elle possède de ramener en très peu de temps sans à son état primitif de santé.

DANS LES MALADIES scrofuleuses nerveuses et cutanées ou dans les cas rhumatismaux, goutte, indigestion, jaunisse scorbut, et dans toutes les affections de bronches et des poumons, ses effets sont réellement prodigieux.

LA SALSEPAREILLE DE DUNCAN est aussi un sûr préservatif contre cette multitude de maladies que fait naître l'état vicieux de l'atmosphère que l'on respire ou de l'eau que l'on boit.

PRIX—1 PIASTRE par BOUTEILLE AGENT EN GROS. EVANS MERCER & Cie. MONTREAL

Agent pour le District de Joliette. L. ROBITAILLE, Pharmacien & Chimiste, Place du Marché

ATELIER DE FERBLANTERIE ET PLOMBERIE. J. B. LAURION RUE MANSBAU, JOLIETTE. (En face de la M. et du gros Centre.)

Le soussigné, tout en remerciant ses nombreuses pratiques pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, a le plaisir de leur annoncer qu'il continue comme par le passé à prendre tout ouvrage concernant le Plombage, couverture en Ferblanc, en Tôles Galvanisées, etc., etc.

Outre l'assortiment complet et varié de Ferblanteries, Ferronneries, Lampes et Huile de Charbon, qu'il a constamment en main, il vient d'augmenter son stock de différents effets nouveaux consistant en théières de goût, fanaux, moules et assiettes assorties, souflets, objets de goût et de fantaisie nécessaires pour compléter l'aménagement d'une cuisine, salle ou salon, qu'il détaillera aux prix les plus réduits. Venez voir avant d'aller ailleurs.

Toutes commandes seront exécutées à très bas prix et sous le plus court délai. J. B. LAURION Joliette, 1 avril 1874.

Dr. LAURIER & FILS Pharmacie de Famille, (En face de l'Eglise)

Ces messieurs invitent respectueusement les médecins à visiter leur établissement, leurs ordres et prescriptions seront attentivement remplis et ponctuellement expédiés. Les mères de famille y trouveront tous les remèdes utiles et employés pour l'usage des enfants, Des teintures de toutes couleurs y sont détaillées, avec les plus amples renseignements. On y vend en gros et en détail des graines de jardins des premières maisons, avec garantie.

UNE PARFUMERIE des mieux assorties est attachée à l'établissement et l'on y détaille à des prix modérés, tous les articles de toilette du meilleur goût.

ON Y VEND aussi du soda et du gingembre et l'on y tient un dépôt, du Gidro si renommé de monsieur CHRISTIN, pour les ventes en gros et en détail.

Le Dr. LAURIER se fait fort, appuyé par des succès incontestables, de guérir les personnes affectées de cancers, de chancre et autres affections de ce genre, au moyen d'emplâtres qui ne laissent aucune difformité ni même de cicatrice. Venez le consulter. Joliette, 1 avril 1874.

ASSORTIMENT GENERAL DE Groceries, Provisions, Liqueurs, &c. Coin des Rues N.-D. et St. Chs. Borromée JOLIETTE

M. Chs. Guilbault informe ses amis et le public en général qu'il tiendra constamment un assortiment varié de groceries, BOISSONS, GROCERIES ET PROVISIONS, VAISSELLES, ETC., ETC à qu'il vendra au plus bas prix en gros et en détail.

—DE PLUS— M. GUILBAULT ajoutera bientôt à son établissement un assortiment complet de ferronneries et quincailleries, ce qui le mettra en mesure de répondre à tous les besoins. Comme par le passé M. GUILBAULT continuera à payer le plus haut prix pour tous les grains, Cultivateurs, profitez de l'AVANTAGE en venant faire vos affaires chez M. GUILBAULT.

Coin des Rues N.-D. & ST. CHS. BORROMÉE JOLIETTE. CHS GUILBAULT

Atelier Typographique DE LA "Gazette de Joliette." ON EXECUTE A CE BUREAU TOUTES SORTES D'IMPRIMERIES TELS QUE LES VERTS, CARTES D'AFFAIRES ET DE VISITES, LETTRES FUNERAIRES, BLANCS DE COMPTES, BILLETS DE BANQUE, CIRCULAIRES, AFFICHES, PROGRAMMES.

BLANCS POUR AVOCATS ET POUR NOTAIRES, ETC, ETC.

MM. les Greffiers ainsi que MM. les Secrétaires des Municipalités trouveront aussi toutes les formes de Blancs dont ils ont besoin. LE TOUT IMPRIME SUR BON PAPIER ET A DES PRIX TRES REDUITS

BLANCS A VENDRE A U Bureau de la "Gazette" POUR LES AVOCATS :

Blancs de Mémoire de Frais—Lettres d'avocats—Subpœnas Affidavits pour Saisie-Arrêt avant Jugement—Affidavits pour obtenir Jugement—Déclarations pour Saisie après Jugement—do avant Jugement—Déclarations sur compte et sur billet—Conclusions de déclaration hypothécaire—Oppositions—Comparution—Avis de Requêtes pour obtenir un Writ de Certiorari—Déclaration pour Saisie—Revendication et Affidavit—do pour Saisie-Gagerie.

POUR LES NOTAIRES :

Blancs de Billet, Obligations, Vente, Transport et Signification, Procurations.

POUR LES GREFFIERS DES COMMUNES

Blancs de sommation simples, Tiers-Saisie après Jugement.

POUR HUISSIERS :

Blancs de Procès-Verbaux de Saisie,—Avis,—Vente.

POUR LES SEC. - TRESORIERES :

Rôles d'évaluation, de Perception, Liste Alphabétique d'Electeurs, &c.

—DE PLUS :—

Un grand nombre de Blancs d'Exécution et autres pour les Cours de Circuit de Comté

MANUFACTURE DE CHAUSSURES DE JOLIETTE RUE NOTRE DAME. EDD. GUILBAULT, Propriétaire.

Les marchands de la ville et de la campagne trouveront toujours à cet établissement un ASSORTIMENT COMPLET DE CHAUSSURES pour tous les goûts, tous les âges et toutes les conditions. Vente en gros et en détail. AU PLUS BAS PRIX. Joliette, avril 1874.

LA "CITOYENNE" COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA (Sur la vie et contre les accidents.) Bureau Central: 175 RUE ST. JACQUES MONTREAL.

Cette Compagnie offre les plus solides garanties de solvabilité et a prouvé par la déclaration d'un dividende dans les cinq premières années de son existence, que ses affaires sont conduites avec prudence et économie. Voici deux exemples de bénéfice que la "Citoyenne" a offerts à ses assurés en 1874: Prime annuelle pour une assurance de \$2,000..... \$96 20 Total pour 3 ans..... 481 00 Profits..... 97 78 ou si l'on préfère laisser les bénéfices pour augmenter la police, on ajoutera aux \$2,000 pour les premiers 3 ans..... \$288 00 Prime annuelle pour une assurance de \$5,000..... \$274 00 Total pour 3 ans..... 822 00 Profits..... 151 72 ou si l'on préfère laisser les bénéfices pour augmenter la police, on ajoutera aux \$5,000 pour les 3 ans de primes.....

Noel RONDEAU MEUBLIER RUE ST BARTHELEMY

A l'honneur d'annoncer au public qu'il vient d'ajouter à son assortiment ordinaire de tables, sofas, couchettes, chiffonniers, etc., des SETTS DE CHAMBRE QU'IL VEND POUR \$45.00

N. RONDEAU a aussi constamment des MACHINES A COUDRE DE C. W. WILKINS (SINGER FAMILY), qu'il vend aux conditions les plus libérales. Joliette, 1 avril 1874. 6 m-p

P. PICHETTE & FRERE

Vient d'ouvrir un magasin d'Epicerie & Provisions Coin des Rues Manseau et Place Bow-ge, (En face du magasin de E. Asselin.)

MM. PICHETTE, Frères, comptent sur une large part du patronage public qu'ils espèrent mériter par l'excellence de leur marchandise et par leur ponctualité à remplir les ordres laissés à leur établissement. Une visite est sollicitée

N. B.—La maison Pichette frères achètera le beurre, les œufs et d'autres produits de ferme.

GAUCHER & TELMOSSÉ

IMPORTATEUR D'Epicerie, Vins, Liqueurs, Provisions, Etc., etc.

—EN GROS—

THESES

Imperial, Gunpowder, Japon, &c.

WINS

Port, Sherry, Champagne, &c. Tabacs de toutes sortes, Gigars, Syrop, Melasse, &c. Huiles de charbon, de morue, de Loup-Marin.

Messieurs les marchands et hôteliers en nous payant une visite y trouveront leur avantage.

GAUCHER & TELMOSSÉ, No. 200 Rue St. Paul et 161 Rue des Commissaires, Près du Marché Bonsecours.

ENTREPOT DE FARINE, PROVISIONS MONTREAL

GAUCHER & TELMOSSÉ

Marchands de Farine et Provisions de toutes sortes Ont toujours, en mains les meilleures Meures fortes pour Boulanger, de XXX de Familles, de fine et Middlings.

Messieurs les Marchands et Boulangers sont spécialement invités de venir voir nos prix.

GAUCHER & TELMOSSÉ, No. 161, Rue des Commissaires et 200, Rue St. Paul.

JULIUS FERSCHKE Manchonnier & Chapelier. Informe le public qu'il a constamment en main un assortiment considérable d'OUVRAGES en PELLETERIES, tels que, MANCHONS, VICTORINES, CAPOTTES, PAR-DESSUS.

Casques pour Messieurs. Casques pour Dames. Le tout fait avec les meilleures Pelletteries du Canada et de l'étranger. M. FERSCHKE exécute avec promptitude toutes les commandes qu'on lui fait, et répare les vieux articles en pelletterie. M. FERSCHKE annonce de plus qu'il paiera le plus haut prix pour toute espèce de pelletterie qu'on lui apportera.

CHAPEAUX! CHAPEAUX! J. FERSCHKE a actuellement en magasin le plus grand assortiment de chapeaux de feutre, de soie, de paille, pour hommes et enfants, qu'il y ait dans les environs et qu'il vendra EN GROS EN DETAIL AUX PRIX LES PLUS REDUITS. Joliette, 9 Octobre 1873.

N. I. CHARLAND Tailleur RUE MANSEAU (Vis-à-vis le Bureau et Résidence de B. Veziou & D. Désormier, Ecr. Notaires.) M. N. I. CHARLAND se chargera de toutes commandes qu'il exécutera avec goût et promptitude. Joliette, Avril 1874.

Tableau de l'arrivée et départ des mailles du District de Joliette et autres endroits voisins.

Table with columns: ARRIVEE, MALLE QUOTIDIENNE, DEPART. Rows include mail routes to Montreal, Rawdon, and other locations.

Table with columns: ARRIVEE, MALLE TRI-HEBDOMADAIRE, DEPART. Rows include mail routes to St. Théodore, Chertsey, and other locations.

Table with columns: ARRIVEE, MALLE BI-HEBDOMADAIRE, DEPART. Rows include mail routes to St. Jean, St. Michel, and other locations.

Table with columns: ARRIVEE, MALLE HEBDOMADAIRE, DEPART. Rows include mail routes to St. Jean, St. Michel, and other locations.

Table with columns: ARRIVEE, MALLE QUOTIDIENNE, DEPART. Rows include mail routes to St. Jean, St. Michel, and other locations.

ASSURANCE. LA ROYALE CANADIENNE. Capital :..... \$500,000. CUS. B. H. LEPROHON, Agent à Joliette.

GREEN & SONS MANUFACTUREURS MONTREAL. Fabricier de chapeaux de laine.—Fabricier de chapeaux de paille. Manufacture en pelletterie, Casquettes et chapeaux de soie. Les marchands de la campagne trouveront à ce magasin tout ce qu'ils auront besoin en fait de chapellerie et manchonnerie au prix de la manufacture.

ROBES DE BUFFLE Le plus haut prix payé pour pelletterie. MEUBLES! MEUBLES! A BON MARCHÉ C. CAPISTRAN (Autrefois facteur de moulins à battre) Informe ses amis et le public qu'il tient maintenant une boutique où il fait toutes sortes de meubles de ménage avec les plus beaux bois du pays. Il a constamment chez lui, des couchettes, tables, chaises, sofas, chiffonniers, etc., etc., etc. M. C. Capistran est toujours prêt à faire des cercueils extra sous le plus court délai possible. Il se charge aussi de toute réparation aux vieux meubles qu'il a l'art de remettre à neuf. A BAS PRIX—TELLE EST SA DEVISE RUEST-VIATEUR JOLIETTE. 19 nov. 1872.

DAMASE LEVELLE SELIER (A l'Enseigne du Grand Mai Rouge et Bleu.) Rue Manseau—Joliette. Tient constamment en sa boutique, le choix le plus varié en Harnais simples et doubles DE TOUTES SORTES Selles, Brède de Selle, Sangles pour Etalons, Licou de Braccets pour chevaux qui se frappent, Etrilles, Broses, Fouets, Pompons, &c., &c., &c. M. D. Léveillé profite de cette occasion pour offrir ses plus sincères remerciements à ses nombreuses pratiques, tant de la ville que de la campagne, et les invite de nouveau à visiter son établissement, qu'il vient d'augmenter considérablement. Le Plus Bas Prix sera demandé pour tous les articles offerts en vente. Joliette, 21 avril 1873.

HOTEL DE L'UNION TENU PAR G. LEBLANC, PLACE-BOURGET (En Face de L'Hôtel de Ville) JOLIETTE. La maison de M. G. LEBLANC offre tout le confort désirable, et les voyageurs y trouveront toujours de bonnes chambres, d'excellents lits, et une table servie avec le goût le plus exquis. Les liqueurs sont de première qualité. Les gens de la campagne y trouveront des écuries et des remises convenables pour leurs chevaux et voitures. M. G. Leblanc tiendra constamment des chevaux et voitures à la demande des voyageurs. Joliette, 13 mai 1872.

PROVINCE DE QUEBEC DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE. Québec, 17 juillet, 1874.

AVIS est par le présent donné que, conformément aux dispositions de l'acte 36 Vic., cap. IX, les limites à bois suivantes seront offertes en vente par le Procureur Général, à l'Hôtel du Parlement, en cette ville, le dix-septième jour de septembre prochain, aux conditions insérées plus bas, savoir: AGENCE DU SAGUENAY "Escoumains" No. 9, 554 milles carrés, No. 1 Ouest, 514 milles, No. 1 Est, 50 milles, No. 2 Ouest, 25 milles, No. 2 Est, 25 milles. "Iberville" No. 1, 571 milles. "Sault-au-Mouton" No. 1 Ouest, 40 milles, No. 1 Est, 47 milles. "Arrière Sault-au-Mouton" No. 1 Est, 30 milles. "Rivière des Rapides" No. 1 Ouest, 25 milles, No. 1 Est, 25 milles.

POUR BOIS DE CHAUFFAGE "Tadoussac" No. 1, 34 milles; No. 2, 34 milles; No. 3, 61 milles. "Escoumains" No. 1, 3 1/3 milles; No. 2, 3 1/3 milles; No. 3, 3 1/3 milles; No. 4, 3 1/3 milles; No. 5, 3 milles; No. 6, 3 1/3 milles; No. 7, 3 milles; No. 8, 4 milles. AGENCE DE LAG ST. JEAN "Rivière à Chabot" No. 13, 40 milles.

CONDITIONS DE LA VENTE. Les limites à bois ci-dessus décrites, suivant leur étendue donnée, plus ou moins, seront offertes en vente à une mise à prix de huit piastres par mille carré. Les limites seront adjudgées aux personnes qui offriront le plus haut bous. Le bous et la route foncière de la première année (de deux piastres par mille carré) devront être payés, dans chaque cas, immédiatement après la vente. Les limites une fois adjudgées, seront sujettes aux dispositifs des règlements concernant les bois de la couronne, maintenant en force ou qui pourront le devenir par la suite. Des plans indiquant les terrains ci-dessus désignés sont déposés au Département des Terres de la Couronne, en cette ville, et au bureau des agents pour ces localités, et seront visibles de cette date jusqu'au jour de la vente. P. FORTIN, Commissaire. 16 juillet, 1874. 65-43

ASSURANCES. COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE DU CANADA. CAPITAL..... \$1,000,000 Bureau :—245, Rue St. Jacques MONTREAL. Président: Co. A. C. DELOTBINIERE HARWOOD, D. A. G. Vice-Président: Wm. ANGUS, Ecr.

DIRECTEURS: Col. A. C. DeLotbinière Harwood, Montréal. Rev. P. LeBlanc, (Evêque) Montréal. A. Desjardins, Ecr., Montréal. Wm. Angus, Ecr., Montréal. Président, Compagnie de Papier du Can. J. B. Pouliot, Ecr., N. P., Rivière de Loup. L. Mollere, Ecr., M. P. P., St. Jean. Président de la Banque de St. Jean. G. Baby, Ecr., M. P., Joliette. Thos. Logan, Ecr., Sherbrooke. Edouard H. Goff, Ecr., Montréal. Arthur Dunscombe, Ecr., Montréal. Éditeur de la "Abeille". Col. A. A. Stevenson, Montréal. T. H. Mahony, Ecr., Québec. L. B. A. Charbonnet, Ecr., Laprairie. Chs. Frs. Painchaud, Ecr., M. D., Varouane. L. H. Blais, Ecr., Montmagny.

Cette Compagnie est organisée pour le but express d'assurer les propriétés des Cultivateurs et les résidences privées, et les Directeurs sont décidés à limiter strictement ses opérations à cette branche d'affaires, évitant ainsi les lourdes pertes des grands incendies et les risques hasardeux. Un arrangement a été fait à la Compagnie de bénéfice de renouvellement et d'épargne en pour le compte de la Compagnie Agricole de Watertown, N.-Y., ce qui met du même coup la Compagnie en possession d'un fond considérable très avantageux. Montréal, 20 Avril 1874.

LA GAZETTE DE JOLIETTE. JOURNAL POLITIQUE ET COMMERCIAL publié par A. FONTAINE, Bureau :—Rue Notre-Dame JOLIETTE.

ABONNEMENTS CANADA Edition tri-hebdomadaire..... \$5 00 Une remise de 50 cts à ceux qui paient dans les 3 mois qui suivent la date de l'abonnement. hebdomadaire (d'avance) 1 25 POUX LES ETATS-UNIS Edition semi-quotidienne (un an)..... \$3.50 hebdomadaire..... 1.75 Les frais de poste sont compris dans les deux cas et sont invariablement payables d'avance.